

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)

-----  
Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE TOMBOUCTOU  
Cercle de Goundam  
Commune rurale de Tin-aïcha

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE TIN-AICHA

**2006 - 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



**Juin 2006**

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La commune rurale de Tin-Aïcha se caractérise par son enclavement. Située au nord-Ouest de la région, cette commune fait partie des plus éloignées communes du cercle. Elle est située à environ 75 Km de Goundam (chef lieu du cercle), 175 Km de Tombouctou (chef-lieu de région).

Cette commune fait aussi partie de ces communes dont les populations connaissent une instabilité pendant de longues périodes de l'année : d'abord très enclavée, avec un terrain très difficile à pratiquer, et surtout la mobilité des jeunes qui sont presque à 80% à l'exode à la recherche de la survie. Toutes les personnes qui se trouvent sur le territoire de la commune présentement le sont grâce à l'assistance quotidienne de ceux qui sont à l'exode. Dans la commune il n'y a pas de sources de revenu. Il n'existe pas d'activités à mener pour se faire de l'argent. Dans des conditions de ce genre, il va de soit que la mobilisation de ressources nécessaires (humaines, financières et matérielles) sans lesquelles le développement est impossible, pose des problèmes.

Economiquement la commune a un pouvoir très limité et ses ressources financières sont constituées des impôts et taxes comme ; la TDRL, la taxe de voirie, la taxe de bétail et la taxe sur les armes à feu. Mais le faible pouvoir économique des habitants et leur instabilité constituent une entrave dans le recouvrement de ces taxes. Sur l'ensemble de la commune, les potentialités reposent essentiellement sur l'agriculture dans lac Faguibine. Cette activité reste d'ailleurs de plus en plus impraticable au niveau de la commune de Tin-Aïcha, où on demeure toujours dans l'attente de la montée de la crue.

L'objectif de l'exercice, s'est de doter la commune rurale de Tin-Aïcha d'un plan de sécurité alimentaire dans le but de changer d'une manière positive les conditions alimentaires de la commune entre autre rapprocher les céréales, les vivres, etc des populations par la création entre autre des banques de céréales, l'augmentation de la production animale et végétale avec comme seul but : la lutte contre la famine.

## **II. METHODOLOGIE :**

### **Description des différentes étapes du processus**

**Etape 1 :** Sensibilisation et connaissance du Milieu pour l'identification des besoins des communautés sur la sécurité alimentaire.

A l'occasion d'une réunion avec le maire et certains membres du conseil de la commune et certains chefs ou conseillers de villages, les fiches de recensement des problèmes majeurs de sécurité alimentaire pour chaque village de la commune a été remis par les conseillers CCC et commentées. Après une séance d'échange et d'explication sur la procédure d'élaboration du plan de sécurité alimentaire, puis le maire a procédé à la convocation des chefs de villages qui ont tout le long de l'élaboration du Plan de Sécurité Alimentaire reçu des explications, ou ont reçu des appuis pour animer les assemblées générales de villages pour le remplissage des fiches. Enfin, les fiches remplies sont collectées au niveau de la Mairie pour analyse.

**Etape 2 :** Journées de Concertation intercommunautaire

Sous la présidence du Maire de la commune les travaux des journées de concertation intercommunautaire ont été marqués par la participation des conseillers communaux et des chefs de villages. L'animation était assurée par les conseillers CCC. Au cours de la même étape les Conseillers communaux appuyées les conseillers sur la manipulation du canevas pour l'élaboration du plan de sécurité alimentaire pour la commune..

**Etape 3 :** Atelier de planification et de programmation communale

L'atelier s'est déroulé sous la présidence du Maire de la Commune. L'animation était assurée par les conseillers CCC. Pour le même soucis d'accélérer le travail de priorisation communale, de planification et de programmation par les participants. Le déroulement s'est fait avec un seul groupe.

**Etape 4 :** Synthèse des travaux et rédaction du plan de sécurité alimentaire.

Ce travail a été pris en charge par les conseillers CCC. Il consistait aux travaux de saisies, ou souvent des analyses complémentaires ou des commentaires. Le document final rédigé par le conseiller CCC est enfin soumis au Maire et son staff pour lecture et suggestion.

### **III. APERCU DE LA COMMUNE**

La Commune Rurale de Tinaïcha créée suivant la loi N°96-059/AN-RM DU 04 NOVEMBRE 1996, est composée de 09 villages et sites. La Commune Rurale de Tinaïcha a été créée suite à la division de l'ex-arrondissement de Razelma en deux communes. Elle est limitée à l'Est par la Commune Rurale d'Essakane, au Nord et à l'ouest par la commune rurale de Razelma, au Sud par la commune rurale de M'Bouna, au Sud – Ouest par la commune rurale d'Adermlane.

Le climat de type sahélien est caractérisé par des écarts de température très importants entre 06 heures et 18 heures, et dispose de deux saisons dont, une allant de septembre à juin et pluvieuse de Juillet à Août. Les précipitations sont très faibles. La saison sèche a deux composantes : une saison sèche et fraîche (octobre à février) et une autre saison sèche et chaude de Mars à Juin.

La Commune de Tinaïcha s'étant sur une zone de lac aride depuis les grandes sécheresses de 1973 et 1984. Ces années ont d'ailleurs été marquées par des actions de reboisement de prosopis, de part et d'autre du lac, pour protéger les berges du faguibine contre l'ensablement et l'avancée du désert. Une action préliminaire appuyée par un partenaire japonais. Mais ce reboisement s'est propagé sur les superficies cultivables à travers l'ensemencement naturel des semis du prosopis . D'est à l'ouest et sur sa partie sud, la commune de Tinaïcha dispose actuellement d'un terroir très boisé devenu une zone d'élevage par excellence. Du côté nord, la commune s'étend sur une zone de moyen Sahel.

### **IV. SITUATION DE REFERENCE :**

#### **a) Caractéristiques démographiques (ethnie, population, structure et dynamique de la population....)**

La Population de Tinaïcha est estimée à environ 9 609 habitants essentiellement Touareg. C'est une population en majorité, de caractères archaïques et de vocation agro - pastorale. Elle est structurée en villages, fractions et sites. Les villages d'origines ont été abandonnés consécutivement à l'insécurité des années 1991-1995. La plupart des habitants de la commune vivent dans les environs du village de Tinaïcha sur un rayon de 2km. La construction des maisons d'habitants, des activités génératrices de revenus (maraîchage, artisanat, petit commerce, moulin, etc). Ces actions sont initiées par des anciens fonctionnaires en retraite, des associations féminines, avec l'appui des partenaires au développement.

La population qui était hostile par le passé à la scolarisation des enfants est aujourd'hui en majorité analphabète. Depuis l'assèchement du lac, il n'y a plus d'activités et l'arrêt consécutif des actions agricoles ont limité les opportunités d'emploi et de production pour les habitants de la Commune Tinaïcha. La population reste donc dans une situation de désœuvrement. L'exode rural vers les autres communes voisines et vers le sud du Mali à la recherche d'emploi, dépeuple de plus en plus la commune de ses habitants. C'est vers les communes (d'Essakane, Issa Bery et Bintagoungou) qui reçoivent partiellement la crue, que les ouvriers agricoles prospectent à la recherche d'emploi pour faire vivre leurs familles. Certains se contentent de l'exploitation des produits forestiers pour générer des revenus profitant ainsi des avantages de la forêt de prosopis qui s'est formée à la place de l'eau.

L'hydrographie de la Commune Rurale de Tinaïcha est essentiellement composée des eaux souterraines. Elle fait partie par ailleurs du système du lac Faguibine, dont la crue ne remonte plus depuis les années 1990.

#### **b) Structuration de la commune (nombre de villages, sites et fractions, typologies éventuelles)**

La commune est composée essentiellement de villages et sites (09). La population de la Commune est en majorité composée d'agriculteurs. La création des sites est une émanation des populations nomades amorçant ainsi un cycle de fixation et de sédentarisation. Ces sites constituent déjà d'importants centres de vie communautaire.

#### **c) Analyse socio/économique de la commune**

La population de Tin-Aïcha a pour vocation principale l'agriculture. Et depuis l'assèchement du lac faguibine les habitants de Tin-Aïcha ont cependant rompu avec cette activité. Au niveau de la

commune, il est actuellement difficile de définir une activité principale d'occupation des habitants. En effet la crue ne remontant plus jusqu'à Tina-Aïcha, la plupart des bras valides s'exode vers les zones inondables du faguibine, vers les lacs du Télé, Horo et hors de la Région à la recherche d'emploi.

D'autre part il y a une timide activité d'élevage des petits ruminants au niveau des villages et des sites. La situation économique de la commune reste alors handicapée par le faible pouvoir économique des habitants. A la faveur du marché hebdomadaire certains habitants s'attellent néanmoins à des activités de petit commerce. D'autres ont pour occupation l'exploitation des produits forestiers.

#### **Coopération et partenariat**

Les principaux partenaires au développement intervenant dans la Commune demeurent :

- Le Projet d'Appui au Développement Local de Tombouctou (PADL.T)
- l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT)
- L'Association des Ressortissants des Zones Lacustres de Goundam (ARZLG)
- L'Initiative de Sécurité Alimentaire de Goundam (ISAG), etc ...

### **V- LES POTENTIALITES ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE :**

<b>Piliers</b>	<b>Potentialités/Atouts et Opportunités</b>	<b>Contraintes/Problèmes</b>	<b>Solutions</b>	<b>Indicateurs</b>
<b><u>I. Disponibilités</u> Production céréalière</b>	-existence de terres fertiles -le lac faguibine -les plaines fluviales -existence de bras valides.	-l'assèchement du lac -la faible pluviométrie -manque d'ouvrages de retenue d'eau -non disponibilité des terres à tous les habitants de la commune -ensablement des terres -exode rural des bras valides -manque de semences adaptables à la période des pluies -manque d'équipements agricoles -manque et coût élevé des intrants agricoles.	-mise en eau du lac -l'explosion des nuages pour qu'il y ait pluie -aménagement du lac -octroyer une parcelle de terre pour chaque habitant de la commune -fixation des dunes Créer des emplois pour les jeunes -disponibilité des semences adaptables Dotation en équipements aux populations -accès au crédit	-mise en eau dans le lac faguibine -explosion des nuages Aménagement du lac faguibine Une surface cultivable à chaque habitant Fixer les dunes -emploi pour tous les jeunes -disponibilité des semences Equiper les cultivateurs.
<b>Production animale</b>	-existence du cheptel -existence de zones de pâturage -de résidus des récoltes -existence de puits pastoraux -existence de volailles.	-système d'élevage traditionnel -faible productivité -morbidity et mortalité du cheptel (maladies) -occupation anarchique des terres (pâturages) Manque de technologie -manque d'unité de transformation et de conservation des produits animaux (lait, viande)	-amélioration du système d'élevage (embouche) -amélioration des conditions d'alimentation du cheptel -lutter contre les maladies animales -lutte contre l'occupation	

		<p>Faible pluviométrie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-méconnaissance de la filiale bétail</li> <li>-manque d'unité de transformation et de valorisation des résidus des récoltes</li> <li>-manque de certains espèces de volailles</li> </ul>	<p>anarchique des terres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-formation des éleveurs</li> <li>-création des unités de transformation et de conservation de la production animale</li> <li>-création de transformation et de vulgarisation des résidus de récoltes.</li> <li>-recherche et disponibilité de toutes les espèces de volailles</li> <li>-formation sur l'alimentation et l'entretien de la volaille.</li> </ul>	
<p><b>Production halieutique (Pêche)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-existence de poissons dans le lac</li> <li>-existence de certains arbres fruitiers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-l'assèchement du lac</li> <li>-manque d'étangs piscicoles</li> <li>-manque d'ouvrages de retenue d'eau les bas fonds</li> <li>-manque et disparition de certaines espèces d'arbres fruitiers</li> <li>Manque de technologie sur les produits halieutiques</li> <li>Manque d'unités de transformation et de conservation des produits halieutiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-mise en eau du lac</li> <li>-creusement des étangs piscicoles</li> <li>-aménagement des étangs pour la maintenance d'eau</li> <li>-plantation de certaines espèces d'arbres fruitiers</li> <li>Formation sur l'importance et l'utilisation des fruits</li> <li>-création d'unités de transformation et de conservation des produits halieutiques.</li> </ul>	
<p><b>II. Accès Production céréalière</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-production céréalière 5/12</li> <li>-existence d'un marché</li> <li>Solidarité entre les familles</li> <li>-existence de petit commerce.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-insuffisance ou manque de céréales</li> <li>-pauvreté des populations</li> <li>-manque d'emplois</li> <li>-manque d'activités pour les femmes les jeunes</li> <li>-les mauvaises routes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-aménagement du lac pour que les cultures soient permanentes pour la mise en eau ou motopompe dans le lac</li> </ul>	

		mettant aux marchés de grandes productivités	-accès au crédit -créer des emplois (ateliers, artisanat, AGR) -aménagement des routes.	
<b>Production animale</b>	-existence d'un marché de bétail et de volailles -existence de produits animaux 4/12 (lait, fromage) -existence de boucherie.	-manque de pouvoirs d'achat des populations	-créations des emplois et des AGR aux populations	
<b>Production halieutique</b>	-existence d'un marché de vente de produits de pêche et fruits.	-insuffisance des produits de pêche et de fruits sur le marché -pauvreté des populations -coût élevé des produits	-créations des points de vente des produits de pêche et de fruits -créations d'activités aux femmes	
<b><u>III. Utilisation :</u></b>	-habitude alimentaire (céréales, lait, viande, condiments, fruits) -existence d'un CSCOM, école, association féminine.	-méconnaissance des valeurs nutritives des aliments disponibles -méconnaissance de la préparation des céréales Méconnaissance des besoins en alimentation	- sensibilisation et formation des femmes sur les valeurs nutritives des aliments - démonstration sur l'utilisation des aliments -diversification des cultures maraîchères et arbres fruitiers -éducation sur l'alimentation	
<b><u>IV. Stabilité :</u></b>	-existence d'agglomération -existence d'un marché -existence de banque de céréales.	-manque de routes butimées -manque de gros moyens de transport -manque de grands commerçants de produits -manque d'équipements marchands (abattoirs, magasins) -les bradages.	-aménagement des routes -dotation en moyens de transport -création de grands points de vente de produits (céréales, fruits, etc. ...) -équipements marchands -facilitations d'accès aux crédits.	

## PROGRAMME ANNUEL DE SECURITE ALIMENTAIRE 2006-2010

Activités	Objectifs spécifiques	Coûts	Prise en charge			
			Villages	Commune	Etat	Partenaires
<b>PRODUCTION CEREALIERE</b>						
1. Aménagement du lac faguibine	Effectuer les travaux d'aménagement du lac faguibine de 4000 ha	45 000 000	Tous les villages	Participation physique	A déterminer	PADLT, ANICT, PLCE et autres bailleurs
2. Fixation des dunes de sable	Lutter contre l'ensablement	10 000 000	Tous les villages	100 000	A déterminer	PADLT, ANICT, PLCE et autres bailleurs
3. Achat de semences	Doter toutes les populations de semences adaptables au milieu	10 000 000	Tous les villages et fractions	100 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
4. Equipements agricoles et d'intrants agricoles	Doter tous les cultivateurs de petits matériels (houes, dabas, ...) et intrants agricoles	12 000 000	Tous les villages et fractions	120 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
5. Accès aux crédits	Mise en place de petites caisses de crédits	27 000 000	Tous les villages et fractions	270 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
<b>Sous-Total 1</b>		<b>104 000 000</b>		<b>590 000</b>		
<b>PRODUCTION ANIMALE</b>						
6. Amélioration du système d'élevage	Instauration du système d'embouche	45 000 000	Tous les villages et fractions	A déterminer	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
7. construction d'une unité de transformation des produits d'élevage	Construction d'une unité de transformation des produits d'élevage (lait, viande, peaux)	19 000 000	La commune chef lieu	1 900 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs

8. création d'un point de vente des produits vétérinaires	créer un point de vente des produits vétérinaires	3 000 000	La commune chef lieu	300 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
7. construction d'une unité de transformation des résidus de récoltes	Construction d'une unité de transformation des résidus de récoltes	20 000 000	La commune chef lieu	2 000 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
9. reconstituer le cheptel	reconstitution du cheptel: bovins=400, ovins/caprins=200, camelins=50	12 000 000	Tous les villages et fractions	1 200 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
10. Formation des éleveurs et sur l'entretien et alimentation de la volaille	Former 50 éleveurs sur la charte pastorale, ... et 20 autres sur l'alimentation et l'entretien de la volaille et appuis financier	20 000 000	Tous les villages et fractions	Organisation matérielle	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
<b>Sous-Total 2</b>		<b>119 000 000</b>		<b>5 400 000</b>		
<b>PRODUCTION HALIEUTIQUE (pêche)</b>						
11. Aménagement des étangs piscicoles	Creusement des étangs piscicoles	27 000 000	Tous les villages et fractions	Participation physique	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
12. lutter contre l'ensablement tout en reboisant	reboisement de 50 000 plants dont des fruitiers	6 000 000	Tous les villages et fractions	Participation physique	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
13. construction d'une unité de transformation et de conservation des produits halieutiques	Construction d'une unité de transformation des produits halieutiques	25 000 000	La commune chef lieu	2 500 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
<b>Sous-Total 3</b>		<b>58 000 000</b>		<b>2 500 000</b>		
<b>ACCES AUX ALIMENTS</b>						
14. promotion de	créer des activités	10 000 000	Tous les villages et fractions	100 000	A déterminer	PADLT, ANICT et

l'emploi	génératrices de revenus					autres bailleurs
15. mise en place de caisse d'épargne	créer une caisse d'épargne et de crédit	10 000 000	La commune chef lieu	100 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
16. création de banques de céréales	création de 9 banques de céréales	27 000 000	Tous les villages et fractions	Les magasins de stockage	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
17. appuis financiers aux femmes	appuyer les femmes pour mener des AGR	9 000 000	Tous les villages et fractions	900 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
<b>Sous-Total 4</b>		<b>56 000 000</b>		<b>1 100 000</b>		
<b>NUTRITION</b>						
18. construction de centre de nutrition	construire et équipement d'un centre de nutrition	20 000 000	la commune chef lieu	2 000 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
19. recrutement d'un agent de nutrition	recruter pour la commune un agent de nutrition	1 800 000	la commune chef lieu	180 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
20. fourniture du centre en vivres (lait, farine, légumes, céréales, sel iodé, ...)	Doter le centre en vivres de premières nécessités	5 000 000	la commune chef lieu	500 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
<b>Sous-Total 5</b>		<b>25 000 000</b>		<b>2 680 000</b>		
<b>STABILITE AUX APPROVISIONNEMENTS</b>						
21. construction de pistes rurales	construire 3 pistes (Tin-Aïcha, Adarmalane, M'Bouna)	150 000 000	La commune	Participation physique	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
22. Approvisionnement du marché en céréales	Approvisionner le marché hebdomadaire de Tin-Aïcha en céréales et vivres	10 000 000	La commune	1 000 000	A déterminer	PADLT, ANICT et autres bailleurs
<b>Sous-Total 6</b>		<b>160 000 000</b>		<b>1 000 000</b>		
<b>TOTAL GENERAL DU PASA</b>		<b>522 000 000</b>		<b>13 270 000</b>		

